

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée

Le 21 février 2017
Sous embargo jusqu'à 17h40

PUBLICATION RELATIVE A UNE NOTIFICATION DE TRANSPARENCE

ARTICLE 14, ALINEA 1 DE LA LOI DU 2 MAI 2007
RELATIVE A LA PUBLICITE DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES

Résumé

Ascencio a reçu une notification de transparence datée du 20 février 2017 de la part de Capfi Delen Asset Management NV l'informant du franchissement du seuil de 5% vers le bas.

Contenu de la notification

La déclaration datée du 20 février 2017 comprend les informations suivantes :

Motif de la notification	Franchissement du seuil de 5% vers le bas Cession de titres
Notification par	Une personne notifiant seule
Personne tenue à notification	Capfi Delen Asset Management NV
Date du dépassement du seuil	15 février 2017
Seuil franchi	5% (vers le bas)
Dénominateur	6.497.594 actions
Chaînes des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue	Voir annexe à la notification

La notification reçue ainsi que son annexe peuvent être consultées sur le site internet de la société www.ascencio.be sous la rubrique « Relations investisseurs ».

Pour tout renseignement complémentaire :

Marc BRISACK¹

Directeur Général
Tél : 071.91.95.00
marc.brisack@ascencio.be

Michèle DELVAUX

Directeur Financier
Tél : 071.91.95.04
michele.delvaux@ascencio.be

Stéphanie VANDEN BROECKE

Directeur Juridique
Tél : 071.91.95.18
stephanie.vandenbroecke@ascencio.be

Active en Belgique, en France et en Espagne, Ascencio est une Société Immobilière Réglementée (SIR publique) spécialisée dans l'investissement en surfaces commerciales situées principalement en périphérie des villes.

Une dizaine de secteurs d'activités sont représentés avec toutefois une prédominance du secteur alimentaire.

Cotée sur Euronext Bruxelles depuis 2007, Ascencio développe une politique cohérente visant à optimiser ses résultats dans la durée et à garantir une rentabilité stable à tous ses actionnaires.

¹ Gérant de la SPRL Somabri